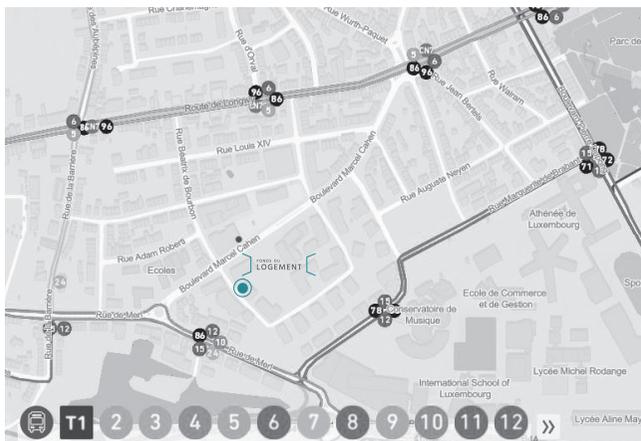
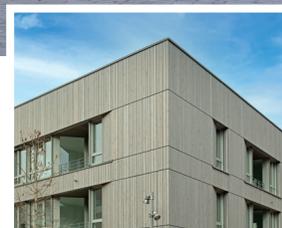
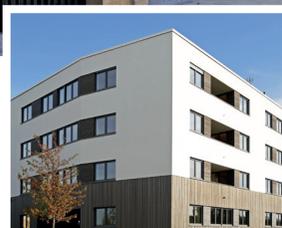


ACCÈS ET ACCOMPAGNEMENT DANS LE LOGEMENT



ACCES

- Lignes 10 / 12 / 15 / 24 / 86 : arrêt Marcel Cahen
- Lignes 5 / 6 / 86 / 96 / 215 : arrêt Place de France

ACCÈS AU LOGEMENT



ENQUÊTES SOCIALES

Vous avez introduit un dossier pour obtenir un logement locatif subventionné. Votre dossier a été sélectionné pour une enquête sociale. Un assistant social vous rendra visite pour connaître votre situation (vos attentes, vos ressources financières, votre santé, votre situation logement, etc.).

PERMANENCES SOCIALES

Vous avez besoin de soutien, d'une information ou d'un conseil ? Nos assistants sociaux sont à votre écoute et peuvent vous orienter dans vos démarches.

Pour toute information concernant votre candidature :
conseil.social@fondsdulogement.lu
Tél. : +352 26 26 44 763

COMMENT LOUER UN LOGEMENT AUPRÈS DU FONDS DU LOGEMENT ?



1

Introduction de la demande

Le formulaire de demande doit être rempli et renvoyé au Fonds du Logement.



2

Examen de la demande

Si la demande est complète : enregistrement du dossier et réalisation du bordereau sur base du dossier.
Si la demande est incomplète : retour au demandeur.



3

Confirmation annuelle

1^{er} juin : confirmation et actualisation du dossier.



4

Enquête sociale

Prise en considération des critères tels que l'état du logement, le contexte socio-familial, professionnel et financier, l'état de santé, la région de logement souhaitée.



5

Commission Consultative

Présentation du rapport de l'enquête sociale
Avis consultatif sur la priorisation des dossiers présentés.



6

Logement vacant

Dès libération d'un logement vacant, il sera attribué au ménage retenu après passage du dossier à la Commission Consultative.

ACCOMPAGNEMENT DANS LE LOGEMENT

HABITER

Vous rencontrez des difficultés dans votre logement, à payer votre loyer ou à remettre les documents pour la révision de loyer...

PARLER / ECOULER

Vous vous sentez isolé(e), vous cherchez de l'aide face à une situation invalidante, une conciliation de voisinage...

CONSEILLER / ORIENTER

Votre situation personnelle et familiale a changé, vous souhaitez être relogé, vous cherchez à joindre le service compétent au Fonds du Logement...

RENCONTRER

Chez vous ou chez nous, rencontrons-nous pour échanger ensemble sur la situation que vous traversez



Pour toute information concernant l'accompagnement social :
accompagnement.social@fondsdulogement.lu
Tél. : +352 26 26 44 764